



LE CLOCHER

Pensée du mois :

« L'érable m'a offert quatre feuilles d'automne de vert,
d'or et de roux pour colorer l'hiver » ... *Paul Bergèse*



Prière de l'attente

*T'attendre, Seigneur,
aussi sûrement que le veilleur attend l'aurore. . . .*

*Je sais que Tu es en retour.
Au cours des âges, les prophètes T'ont annoncé,
et voici que Jean a préparé tes voies,
nous plongeant dans les eaux vives du pardon,
Te laissant la place pour un baptême de feu.*

*Nous T'attendons, Seigneur.
Déjà, les premiers bourgeons apparaissent,
appelés "signes des temps",*



*la Création ne frémit-elle pas
en attente de métamorphose ?
Sous les terres gelées, nos cœurs T'espèrent. . .
en quête de ta Présence dans notre humanité.
Notre rôle n'est-il pas d'apporter
amour et sens après avoir traversé le vide,
au matin de ta Résurrection ?*

*T'attendre, Seigneur, Toi qui es déjà à l'œuvre.
Apprends-moi à Te voir
dans l'aube des premières naissances.*

Christine Florence

Noël : Est-il venu pour rien ?

*Un jour de notre histoire, souvenons-nous,
Il nous a parlé de paix, de justice, de liberté, de bonté,
d'amour, de partage et de pardon...
Nous en souvenons-nous...?
Qu'avons-nous fait ?*

*Guerres et rancunes, courses à l'inutile,
au superflu, intolérances, jalousies,...
le tout baignant dans une bonne conscience...
Est-Il venu pour rien ?*

*Qu'avons-nous fait de son message d'Amour ?
C'est à chacune, chacun qu'Il parle·
Jésus aime brouiller les pistes...
On attendait un roi : Il se fait tout petit...
Sa naissance n'est pas l'anniversaire
d'un Dieu vieux de 2000...
Il n'est pas immobile, Il est toujours jeune...*

*Il peut naître en nous en cette année.
Il n'est pas sous le feu des projecteurs ;
Il vient, Il est là...
Si nous souhaitons qu'Il ne soit pas venu pour rien,
c'est à nous de L'accueillir, de Le reconnaître,
de bouger, de témoigner, de marcher à sa suite.*

Auteur : Jean-Marie Meysonnier



Le synode sur la famille à l'heure du bilan

Le texte final adopté par les évêques à Rome préconise pour les divorcés remariés un discernement au cas par cas. Retour sur un tour de force.

Il se passe quelque chose d'étonnant en ces jours d'après synode : le document final des évêques et des cardinaux fait l'objet de deux interprétations contraires. Pour les uns : victoire de François sur fond d'ouverture à la communion pour les divorcés remariés. Pour les autres : mise en échec du pape par les plus conservateurs, texte consensuel, pour ne pas dire filet d'eau tiède encourageant de manière floue à un meilleur accueil pour les divorcés remariés. Qui a raison et qui a tort ? Si chacun voit midi à



Le pape François célèbre la messe de clôture, le 25 octobre, face aux 270 évêques, en la basilique Saint-Pierre de Rome

sa porte, trouvant là matière à satisfaction ou à déception, c'est parce que ce document est suffisamment ouvert pour que la majorité puisse s'y retrouver, quelle que soit la sensibilité de celui qui le lit. Fait remarquable, chacun des 94 articles a obtenu, lors du vote final par les 270 pères synodaux, la majorité des deux tiers.

Un chemin en plusieurs étapes

Autre fait remarquable, le seul article à être passé de justesse, qui a failli être retoqué à une voix près, est celui sur les divorcés remariés. Que déduire de cela ? Il y a deux écueils dans l'euphorie ou la gueule de bois d'après synode : penser que deux tiers des pères synodaux ont dit « oui » à la communion pour les divorcés remariés ou nier que quelque chose a changé. En réalité, le synode a fait le choix du discernement au cas par cas, plutôt que celui des réponses toutes faites. Avec l'idée que la conversion se joue dans la rencontre, d'où la perspective retenue d'un accompagnement personnalisé avec un prêtre formé à cela : « *En soutenant une norme générale, peut-on lire, il est nécessaire de reconnaître que la responsabilité vis-à-vis d'actions ou de décisions déterminées n'est pas la même pour tous les cas.* » C'est une manière de dire aux gens : venez avec votre histoire, nous allons prendre le temps de vous écouter sans vous juger, nous n'allons ni vous donner raison ni vous condamner, mais nous réfléchirons à comment vous guider au mieux en partant de là où vous en êtes.

Comment ? « *Dans ce processus, ajoutent les évêques, il sera utile de faire un examen de conscience, entre des moments de réflexion et de repentir.* » Pour aider à l'examen de conscience, ils proposent plusieurs critères : « *Les divorcés remariés devraient se demander comment ils se sont comportés envers leurs enfants quand l'union conjugale est entrée en crise ; s'il y a eu des tentatives de réconciliation ; comment est la situation du partenaire abandonné ; quelles conséquences la nouvelle relation a sur le reste de la famille.* » En vue de quoi ? Si le mot « eucharistie » n'est jamais écrit, le fait que l'article soit passé à une voix près indique que l'enjeu n'était pas anodin pour les pères synodaux et qu'ils avaient conscience, en proposant une « *participation plus pleine à la vie de l'Église* », d'ouvrir la porte suffisamment en grand pour que le pape, dont beaucoup attendent des orientations claires, se sente libre de trancher sur ce point. Lors d'une conférence de presse, le cardinal Christoph Schönborn, archevêque de Vienne, a déclaré que le texte touchait à cette question de manière « oblique » en

proposant des critères d'accompagnement. Interrogé par *La Vie*, le cardinal Donald Wuerl, un des dix à avoir rédigé le texte, explique : « *Le synode ne portait pas sur l'accès des divorcés remariés à la communion, mais sur le mariage et la famille, et sur la manière d'aider autant de gens que possible à vivre l'enseignement de l'Église. Nous avons dit consciemment : ne nous concentrons pas sur la communion.* » En somme, et c'était la proposition du cardinal Walter Kasper, la communion et la réconciliation ne sont pas envisagées comme le but premier, mais éventuellement comme l'étape ultime d'un chemin d'intégration en plusieurs étapes.

Cohabitation et mariage civil

Prise en compte du réel et accompagnement : c'est le même état d'esprit qui explique le changement de regard sur la cohabitation avant le mariage ou le mariage civil. « *Dans beaucoup de circonstances, la décision de vivre ensemble est signe d'une relation qui veut réellement s'orienter dans une perspective de stabilité.* » S'il s'agit d'un « *lien durable et ouvert à la vie* », celui-ci peut conduire à un « *chemin vers le sacrement nuptial* ». Une manière de reconnaître que, puisque l'écrasante majorité des couples n'attend pas le mariage pour vivre ensemble ou partager une intimité, mieux vaut miser sur une préparation au mariage plus exigeante, à l'image du noviciat pour les vocations religieuses, plutôt que de pointer l'irrégularité de la situation, ce que peu de prêtres font aujourd'hui. Ainsi, le synode propose la création de « *véritables parcours pastoraux* » en matière d'éducation à la sexualité, parfois dès l'adolescence, afin d'aider à « *découvrir la beauté de la sexualité dans l'amour* ».

Pas de révolution mais une évolution

En somme, le synode commence maintenant. Un document sur la famille est espéré de la part de François, mais, précise le cardinal Wuerl, le matériel proposé par les évêques peut être utilisé dès à présent. C'est que **l'avenir se joue dans les Églises locales, à qui il revient à présent de mettre en œuvre les orientations du synode.** « *Il n'aura aucun fruit s'il ne réussit pas à animer les milieux locaux* », estime Paul-André Durocher, archevêque de Gatineau, au Canada, et secrétaire d'un des groupes francophones du synode, dans une interview à *La Vie*.

Or la décentralisation est un des grands projets de François dans sa réforme de l'Église. Il l'avait écrit en 2013 dans l'exhortation apostolique *Evangelii gaudium* en défendant l'idée de donner plus de pouvoir aux conférences épiscopales, y compris sur le plan doctrinal, il l'a réaffirmé au milieu du synode de 2015 pour les 50 ans de la création du synode par Paul VI, dans un discours historique. « *Il n'est pas opportun que le pape se substitue aux évêchés locaux dans le discernement de toutes les problématiques présentes sur leur territoire* », a-t-il lancé, livrant une des clés de lecture du processus qu'il a enclenché il y a un peu plus d'un an. En mars, la Conférence des évêques d'Allemagne, favorable à la communion pour les divorcés remariés sous certaines conditions, avait annoncé son intention de publier une lettre pastorale sur le mariage et la famille à l'issue du synode. En somme, pas de révolution à l'issue de ces trois semaines, mais une évolution sur la pointe des pieds. L'ouverture d'une voie discrète, davantage un « *sentier* », pour reprendre le mot de Vincenzo Paglia, président du conseil pontifical pour la famille, qu'un boulevard.

Les 99 brebis du pape

À l'issue du synode, François a offert un livre à chacun des participants : *Il Profumo del Pastore* (« le parfum du pasteur ») de Diego Fares (Ancora, 2015). Il s'agit d'une analyse de la manière dont le pape conçoit le rôle de l'évêque, qui, en « bon pasteur du peuple et non tondeur de mouton », doit être proche de son troupeau. Si le Christ parle du berger qui laisse ses 99 brebis pour aller en chercher une, avait-il lancé dès le début de son pontificat, « *aujourd'hui, c'est 99 brebis qu'il faut aller chercher* », appelant à aller vers les plus éloignées de l'Église. Lors du discours final, il a loué la vivacité d'une Église qui n'a pas « *peur de se salir les mains en discutant de la famille d'une façon animée et franche* ».

Histoire de notre Paroisse

L'abbé Bissonnet restera 9 ans à la tête de la paroisse de Caudan. Comme tous ses prédécesseurs, il se plaignait du manque d'Église et d'écoles dans la partie sud, à Lanester. *« Il faudrait une deuxième paroisse, une troisième y ferait même grand bien »*. Il plaça deux de ses vicaires au Plessis, un troisième restant au bourg... *« ce n'est encore que le grain de Sénevé... »*. Ils pouvaient ainsi plus facilement célébrer des messes et obsèques en la chapelle de Locunel, car un nouveau cimetière venait de voir le jour au chantier. Le 1^{er} mars 1896, le recteur bénit la croix de ce nouveau cimetière *« au milieu d'une affluence considérable d'étrangers et de toute la population de ce quartier qui s'était fait un devoir d'assister cette pieuse cérémonie. Monsieur le Recteur a considéré comme une obligation de sa charge d'adresser la parole à la nombreuse assistance, afin de lui faire comprendre le sens de cette solennelle bénédiction de calvaire dans un cimetière. Il leur a annoncé que Mgr l'évêque accorde une indulgence de quarante jours à toute personne qui récitera devant cette croix un Pater et un Ave pour ceux qui reposeront dans ce cimetière »*.

À ce propos, rappelons les notions usuelles de l'époque : le péché était effacé par la confession mais pas la peine temporelle ; cette dernière pouvait être atténuée par une indulgence partielle, voire effacée par une indulgence plénière.

L'abbé recteur obtint de Mgr Latieule (1898-1903) la réalisation d'une promesse faite par l'évêque précédent, d'administrer tous les deux ans le sacrement de confirmation aux enfants de Caudan, ce n'était plus possible tous les quatre ans : tous les deux ans, on comptait déjà entre 360 et 400 confirmands. Ce recteur tenait à jour ses registres et eut la bonne idée de les noter : ainsi sur une période de trois ans (1897, 98, 99), on relève 691 baptêmes, 209 mariages et 382 décès. L'ensemble de la population était relativement jeune, il est vrai que l'espérance de vie s'est considérablement allongée depuis. La grande majorité des mariages avaient lieu à l'église. Il rappelle aussi les événements extra-paroissiaux : *« le 5 septembre 1897, nous avons chanté avant la bénédiction un solennel Te Deum afin de remercier Dieu de l'alliance de la France avec la Russie »*.

L'abbé Bissonnet décéda le 26 février 1903 en soirée *« frappé au mois de mai 1902 par un mal qui ne pardonne pas. Il est mort dans les plus vifs sentiments de foi et de piété, après avoir reçu les derniers sacrements administrés par l'abbé Gaubin, premier vicaire du bourg »*. L'absoute fut donnée par le chanoine Duparc, alors curé-archiprêtre de Lorient.

Adolphe Duparc, né le 5 février 1857 à Pont Scorff (où une rue porte aujourd'hui son nom), devint curé de Lorient de 1895 à 1908 et fut nommé évêque de Quimper et Léon le 11 février 1908, il exercera son ministère jusqu'à sa mort le 8 mai 1946, soit 38 années... Il fut enterré dans la cathédrale Saint Corentin de Quimper où le public peut voir son gisant en bronze. Il marquera son passage durant ces années troubles, séparation de l'Église

de l'État, invasion de la France, occupation. Il n'hésitait pas d'afficher ses positions entre autres sur le nationalisme. Il prononça un sermon remarqué en chaire de la cathédrale le 26 juillet 1940, à l'adresse de ceux qui étaient tentés par le détachement de la Bretagne de la France : *« Nous sommes liés indissolublement à la France. Nous ne la trahisons pas à l'heure de sa douloureuse épreuve. Jamais Breton ne fit trahison... »*. À sa demande, ce sermon fut lu à toutes les messes dans toutes les églises et chapelles du Finistère (impérativement en Français...) Cette attitude lui valut bien sûr quelques soucis avec les autorités militaires occupantes et il fut particulièrement surveillé.



Le gisant de Mgr Adolphe Duparc en la basilique de Quimper

Mouvements et services d'Église

- Fêtes et Kermesse -

KERMESSE

COUSCOUS

CONCERT

Notre paroisse n'a pas la palme de l'originalité. En effet, depuis longtemps et un peu partout, les paroissiens comme le clergé ont ressenti la nécessité d'organiser des activités en dehors du cadre strict de l'église afin de s'ouvrir plus largement aux autres. Le pape François n'est pas le dernier à nous y inviter. En effet, Il nous presse d'étendre nos activités, d'ouvrir nos portes, de nous tourner vers les gens de la périphérie. Les fêtes et kermesse que nous organisons en sont des occasions.

Origine de « Fêtes et kermesse » : Les plus anciens se souviennent des kermesses organisées dans l'immédiat après-guerre. Elles se déroulaient sur toute une journée et proposaient dans un cadre champêtre de multiples activités et la possibilité de se restaurer le midi comme le soir. Une telle organisation mobilisait beaucoup de bénévoles. Sans doute faute d'un renouvellement suffisant parmi ces derniers, l'usure du temps a fait son œuvre et il a fallu réduire la toile à partir des années 1980. Depuis notre kermesse se limite à une petite fête qui se tient dans une salle de la mairie avec essentiellement la vente de crêpes, de gâteaux et de boissons...



En 2007, le Conseil paroissial, conscient des soucis financiers que rencontrait la paroisse, suggéra d'organiser, indépendamment de la kermesse, un repas pour tenter d'améliorer la situation.

C'est ainsi qu'un dîner autour d'un couscous est organisé chaque année à la salle des fêtes de Kergoff. Ce repas, animé musicalement, permet de créer une ambiance festive et conviviale particulièrement appréciée des amateurs de danse. Ceux qui ne peuvent se rendre disponibles pour participer à ces agapes ont la possibilité d'emporter leur plat de couscous pour le déguster à la maison. Preuve s'il en était besoin du succès grandissant de cette manifestation, cette année 337 parts de couscous ont été vendues, une bonne partie étant consommée sur place.

Depuis 2008 et toujours avec le même souci de faire entrer un peu d'argent dans la caisse de la paroisse, un concert à l'église est aussi proposé en janvier-février. Depuis cette date, le public a pu ainsi apprécier des chorales de styles variés, puisant dans des répertoires très divers : le classique ou le contemporain, le profane, le sacré ou encore le Gospel. L'orgue et la bombarde ont été aussi parfois au programme.

Fonctionnement : Qu'il s'agisse des kermesses ou des concerts, ces activités reposent sur des bénévoles auxquels il est fait appel en amont de la manifestation. Il n'y a pas d'équipe permanente, si l'on exclut le coordinateur, chacun se détermine en fonction de sa disponibilité du moment. Une réunion de préparation permet de répartir les rôles. Force est de constater que se sont souvent les mêmes qui proposent leurs services.

Pour éviter l'effet d'usure et de lassitude, il serait bon que de nouveaux bénévoles viennent apporter un peu de sang neuf. Cet engagement ne requiert aucune compétence particulière et le travail qui peut être demandé à chacun s'exerce toujours dans la joie et la bonne humeur, si bien qu'au bout du compte chacun retire de cette expérience de grandes satisfactions.

Si l'on veut une paroisse vivante, rayonnante, solidaire, chacun doit prendre sa part et ne pas se contenter d'être un simple spectateur de tout ce qui s'organise au sein des différents mouvements, que ce soit celui des fêtes et kermesses ou de n'importe quel autre. Plus il y a d'ouvriers à la moisson, meilleure est la récolte et le poids de la tâche est mieux réparti.

Conclusion : Le service « Fêtes et Kermesse » tel qu'il fonctionne aujourd'hui répond, il est vrai, à un impératif financier : permettre à la paroisse de faire face aux diverses charges qui lui incombent. Pourtant ce serait trop réducteur de ne considérer que cet aspect. Ces repas, kermesses et concerts nous offrent l'opportunité de **nous rencontrer, de mieux nous connaître** mais aussi de **nous ouvrir à des hommes ou des femmes qui ne pensent pas nécessairement comme nous** et à discuter avec eux. Tout compte fait, **cela nous donne l'occasion d'une plus grande attention et d'une meilleure écoute de l'autre qui ne peuvent être que positives et constructives pour chacun de nous.**



Louis Bardouil

Le Jubilé de la Miséricorde

Dans Le Clocher du mois de juin nous vous avons annoncé l'entrée prochaine dans l'année de la miséricorde. Le moment semble bien choisi pour expliciter la démarche :



Du 8 décembre 2015 au 20 novembre 2016, l'Église catholique célébrera une **Année Sainte extraordinaire**.

Ce « **Jubilé de la Miséricorde** » débutera par l'ouverture de la Porte Sainte à la basilique Saint-Pierre de Rome, à l'occasion de la fête de l'Immaculée Conception le **8 décembre 2015** et se terminera par la solennité du Christ Roi, le 20 novembre 2016.

Notre Pape François a désiré **que cette année sainte soit « une expérience vivante de la proximité du Père, permettant presque de toucher du doigt sa tendresse ».**

Comment faire de cette année un véritable moment de rencontre avec la miséricorde de Dieu ? Où, quand et comment vivre la grâce du Jubilé dans le Morbihan ? dans notre paroisse ?

Le mercredi 8 décembre, en la Solennité de l'Immaculée Conception, la Porte Sainte de la Basilique Saint Pierre s'ouvrira : rampe de lancement pour accueillir une année de grâces, pour renforcer notre foi et en être les témoins.

Dans notre diocèse Monseigneur Raymond Centène a promulgué la liste des 9 églises dans lesquelles pourra se vivre toute l'année une démarche de conversion et de réconciliation. La plus proche de Caudan est l'église Saint Louis - Notre-Dame de Victoire - à Lorient. Ces églises, basiliques, cathédrale et chapelles deviennent ainsi des lieux-phares pour vivre cette Année Sainte.

Toutes les communautés paroissiales sont invitées
à participer de manière active à cette « entrée en Jubilé ».

À Caudan, l'entrée en jubilé sera célébrée en communion avec toute notre Église diocésaine dans notre église le 12 ou 13 décembre par une messe.

(Des précisions seront données lors des prônes aux messes précédentes et par voie de presse).

Dans ces églises jubilaires (et pourquoi pas chez nous aussi ?) seront proposés à tous ceux qui y viendront en pèlerinage des animations spirituelles telles des lectures de l'Évangile en particulier celui de Saint Luc, des partages nous conduisant à confronter nos pratiques de la Miséricorde et à vivre en vérité le sacrement de réconciliation.

« Soyez miséricordieux comme votre Père est miséricordieux »,
voici une invitation qu'il nous reste à mettre en pratique. Que toute la communauté rayonne de cette miséricorde en pratiquant la charité, le pardon et l'attention aux autres. Seigneur, aide nous à réaliser concrètement ce vœu, à vivre intensément cette année de La Miséricorde.

Qu'est- ce qu'une « année jubilaire » ?

Dans la tradition catholique, le Jubilé est un grand événement religieux proposé par le Pape. C'est l'année de la rémission des péchés et des peines pour les péchés. C'est l'année de la réconciliation entre les adversaires, de la conversion et de la pénitence sacramentelle et, en conséquence, de la solidarité, de l'espérance, de la justice, de l'engagement au service de Dieu et des autres. L'Année Jubilaire est avant tout l'année du Christ Sauveur de tous les hommes, porteur de Vie pour l'humanité.

Le Jubilé est communément appelé "Année Sainte" non seulement parce qu'il commence, se déroule, se conclut par des rites sacrés telle l'ouverture de la porte jubilaire, par des animations spirituelles tels des pèlerinages vers une église jubilaire mais aussi parce qu'il est destiné à consolider la foi, favoriser les œuvres de solidarité et de communion fraternelle dans notre monde et dans l'Église, pour encourager les croyants à approfondir leur foi et la mettre en pratique.

L'ouverture de la Porte Jubilaire, qu'est- ce à dire ?

Le signe de la **Porte Sainte**, qui ouvre l'année jubilaire, « le Jubilé de la Miséricorde » évoque le passage que tout chrétien est appelé à effectuer du péché à la grâce.

Jésus a dit : « **Moi, je suis la porte** » (Jn 10, 7),

pour montrer que personne ne peut accéder au Père sinon par Lui. Cette affirmation de Jésus atteste que Lui seul est le Sauveur envoyé par le Père. Il n'y a qu'une seule porte qui ouvre toute grande l'entrée dans la vie de communion avec Dieu, et cette porte, c'est Jésus, chemin unique et absolu de salut.

L'indication de la porte rappelle la responsabilité qu'a tout croyant d'en franchir le seuil. Passer par cette porte signifie professer que Jésus-Christ est le Seigneur, en raffermissant notre foi en Lui, pour vivre la vie nouvelle qu'il nous a donnée.

C'est une décision qui suppose le courage d'abandonner quelque chose, sachant que l'on acquiert la vie nouvelle inaugurée dans la mort et la résurrection de celui qui nous dit :

« Je suis le chemin, la vie »

C'est dans cet esprit que, le Pape, le premier, franchira la Porte Sainte lors des vêpres de la fête de l'Immaculée Conception le 8 décembre. En traversant ce seuil, il montrera, à l'Église et au monde, le saint Évangile, source de vie et d'espérance pour les temps qui viennent.

Passer la Porte Jubilaire c'est laisser derrière soi nos peurs, nos égoïsmes nos rancœurs pour entrer dans une démarche de Miséricorde, de pardon et d'ouverture aux autres et à La Parole c'est à dire au Christ Rédempteur. Et pour changer de situation, il est nécessaire de se mettre en mouvement, de cheminer et de pratiquer des œuvres de miséricorde, d'effectuer des démarches de foi, de conversion. C'est le sens du passage de la Porte Jubilaire et pourquoi ne serait-ce pas le sens que nous choisirions lorsque nous entrons dans notre église paroissiale.

« Va, ta foi t'a sauvé »

Pèlerinages vers des églises jubilaires...

Dans l'état actuel de mes connaissances, je ne sais ce qui nous sera proposé dans les semaines à venir et ce que nous essaierons de mettre en place chez nous.

Le premier pèlerinage ne serait-il pas de se mettre en route sur un chemin de conversion, de découvrir l'importance du sacrement de réconciliation ? Avouons que pour chacun de nous ce pèlerinage, ce cheminement est difficile à entreprendre, à faire... Demandons au Seigneur de faire preuve sans retenue de Miséricorde et de nous conduire sur les chemins de la conversion.

Le logo et la devise du Jubilé de La Miséricorde (cf. *Le Clocher de juin 2015* page 10)

L'hymne officiel de cette année Sainte

L'hymne officiel du Jubilé de la Miséricorde a été rendu public il y a quelques semaines à Rome. Ce cantique débute avec les paroles en latin « **Misericordes sicut Pater** » (« **Miséricordieux comme le Père** »). Répétée à quatre reprises cette phrase compose à elle seule le refrain.

Le texte de cet hymne a été écrit par le père jésuite et liturgiste italien Eugenio Costa, sur indication du conseil pontifical pour la nouvelle évangélisation, en charge de l'organisation du jubilé. Ce service a ensuite **sollicité près de 90 compositeurs** à travers le monde. Une vingtaine d'entre eux ont proposé une composition. Le Vatican a finalement retenu le travail du Britannique **Paul Inwood**, organiste et chef de chœur diplômé de la Royal Academy of Music de Londres. Ce laïc de 68 ans est à l'origine de nombreux chants liturgiques dans le monde anglophone.

Il nous reste à l'apprendre pour mettre dans nos célébrations un caractère universel et ainsi nous associer à ce qui sera célébré partout où des chrétiens se plaisent à louer le Seigneur, le Miséricordieux.

Merci à nos animateurs qui se chargeront de nous le faire découvrir.

François TALDIR pour l'équipe de coordination et d'animation pastorale

MOUVEMENT PAROISSIAL

Ils nous ont quittés pour la Maison du Père :

20 octobre 2015	Maurice SIMON, époux de Jeanne-Louise TANGUY PRIOL, 85 ans
23 octobre 2015	Marie-Alphonsine PERRON, veuve de Jean BEDARD, 100 ans
5 novembre 2015	Joséphine TANGUY, veuve d'Yves THIERY, 104 ans
10 novembre 2015	Céline LE GAL, épouse d'Émile ROUSSEAU, 70 ans
14 novembre 2015	Émile FLÉGEAU, époux de Jeanne GUILLEMOTO, 82 ans
14 novembre 2015	René LE BELLER, époux de Pierrette DODEUR, 69 ans



Avent : Pas étonnant, dit Dieu

Pas étonnant, dit Dieu.
que notre histoire soit tissée de rendez-vous manqués !

Vous m'attendez dans la toute-puissance,
et je vous espère dans la fragilité d'une naissance !



Vous me cherchez
dans les étoiles du ciel,
et je vous rencontre
dans les visages
qui peuplent la terre !

Vous me rangez au vestiaire
des idées reçues
et je viens à vous
dans la fraîcheur de la grâce !

Vous me voulez
comme une réponse,
et je me tiens
dans le bruissement
de vos questions !

Vous m'espérez
comme un pain
et je creuse en vous
la faim !

Vous me façonnez à votre image,
et je vous surprends dans le dénuement d'un regard d'enfant !

Mais, dit Dieu, sous le pavé de vos errances,
un Avent de tendresse se prépare,
où je vous attends comme la nuit attend le jour.

Francine Carillo, pasteure suisse



Fêtes de la foi

5 mai 2016 : Profession de foi

15 mai 2016 : Confirmation à Lanester

29 mai 2016 : Première communion

12 juin 2016 : Remise du Notre Père

Dates à retenir

- **Dimanche 6 décembre** : Liturgie de la parole et l'éveil à la foi à 10h30
- **Samedi 12 décembre** : Temps forts des CM1 et CM2 à la crypte de 10h à 12h
- **Mardi 15 décembre** : Célébration de Noël pour les enfants de Maternelle et Primaire à l'église à 10h30
- **Jeudi 17 décembre** : Célébration de Noël pour les collégiens à l'église à 11h
- **Mercredi 6 janvier** : Temps fort « profession de foi » à la crypte de 14h à 17h
- **Jeudi 7 janvier** : Catéchèse au presbytère à 16h30
- **Samedi 9 janvier** : Temps fort pour les CE1 à la crypte de 14h à 17h
- **Dimanche 10 janvier** : Liturgie de la parole et l'éveil à la foi à 10h30

Temps fort : « La réconciliation »



Le samedi 14 novembre, les enfants ayant reçu le « Notre Père » le 14 juin dernier se sont retrouvés au presbytère pour se préparer au premier pardon et recevoir la croix le dimanche matin.

Pour démarrer notre temps fort, nous avons répété les chants pour la célébration du pardon et pour la célébration de la remise de la croix.

Les enfants se sont séparés en deux groupes pour réfléchir :

Atelier 1 : « **Les deux frères** », petite histoire du voisinage, suivi de « **Mots mêlés** », grille dans laquelle il faut trouver les mots en lien avec le pardon »

Atelier 2 : « **Le paquet de bonbons** » et « **Mes belles chaussures** », suivi de l'activité « **acrostiche** » à partir du mot pardonner, trouver des mots correspondants à chacune des lettres.

Tous ces ateliers avaient pour but de les aider à repérer dans leur vie ce qui fait barrage à l'Amour de Dieu et des autres.

Des exemples leur ont été donnés pour bien se préparer à leur premier pardon.

Nous nous sommes regroupés avant la célébration pour faire une relecture, redire l'importance de la croix qu'ils allaient recevoir le dimanche, relire et expliquer le « Notre Père » pour mieux comprendre le sens de la prière.

Merci à Stéphanie et à Valérie pour leur aide bien précieuse.
Les enfants étaient visiblement heureux pour cette préparation.

Françoise Lacroix

Remise de la croix :

Le dimanche 15 novembre, c'était la remise de la croix pour 12 enfants de CE2 :

Honorine BODIC
Coralie DANIEL
Eva GRAIGNIC
Daphné HÉNOFF
Noémie JÉHANNO
Ilan LE BOUVIER
Angèle LE BRECH
Clémence LE SCOËZEC
Mattéo MICHEL
Raphaël MARIET
Lee-Loup ROBERT
Élouann THÈZE



Françoise Lacroix



Calendrier des rencontres des clubs ACE au presbytère le samedi de 14h à 16h

- Samedi 5 décembre (participation au téléthon)
- Mercredi 9 décembre
- Mercredi 13 janvier

Le samedi 7 novembre, les enfants du club ACE se sont retrouvés à Languidic pour échanger leurs idées pour la fabrication d'objets pour le téléthon. 2 ateliers étaient proposés :

- Confection de pompons
- Confection d'un lutin

Un moment convivial pour les enfants, car ils prennent le temps de se connaître, de réaliser des activités ensemble, de jouer, de partager le goûter, de chanter, voilà un beau programme pour ce thème d'année : **« Prendre le temps »**.



Nos enfants sont toujours ravis de rencontrer de nouveaux copains et copines.
Merci encore à Languidic de nous avoir reçus.

Françoise Lacroix

Formation ACE

Le samedi 14 novembre, les responsables de club se sont rendus à Hennebont dans les salles paroissiales pour une formation.

Cette année, nous avons de la chance, car Ophélia a répondu présente pour accompagner les enfants dans le club et elle se sent responsable et prête. Elle a envie de faire découvrir de nouvelles choses et de les partager avec nos enfants ou dans d'autres clubs. Merci à elle pour sa progression dans notre paroisse.

Choisir

Choisir une responsabilité, le nom du club... Choisir un projet, une action... Choisir de répondre aux différentes sollicitations... Le choix n'est pas une chose simple. Il implique l'écoute, l'expression et le respect des avis de chacun.

Le thème d'année nous aide bien : **« Prendre le temps »**

Mot d'Ophélia :

Merci Françoise, de m'avoir fait confiance pendant toutes ces années.

Merci à tous les adultes et les jeunes qui nous font un bon accueil à chaque rencontre.

Merci à Marcelina de m'avoir accompagnée pendant ma formation.

Cette formation m'a beaucoup plu et me permet d'avancer dans mon club.

Je suis rentrée, j'avais envie de partager tout de suite ce que j'avais vécu avec Françoise.

Je suis fière de prendre cette responsabilité.

Françoise Lacroix

AGENDA PAROISSIAL

Rappel : Si vous souhaitez faire paraître un article dans le prochain bulletin, merci de le déposer au presbytère ou de l'adresser par mail à l'équipe de rédaction **impérativement avant le mercredi 9 décembre 2015**, en précisant "pour le bulletin". Passé ce délai votre article ne paraîtra que le mois suivant.

Pour le bulletin suivant, les articles seront à remettre avant le **mercredi 13 janvier 2016**. **N'oubliez pas de signer votre article...**
Le comité de rédaction du bulletin se réserve le droit à la parution.

Dimanche 6 décembre 10h30 : Messe du 2^{ème} dimanche de l'Avent
Dimanche 13 décembre 10h30 : Messe du 3^{ème} dimanche de l'Avent
Mercredi 16 décembre..... 18h30 : Célébration pénitentielle de Noël
Dimanche 20 décembre 10h30 : Messe du 4^{ème} dimanche de l'Avent
Jeudi 24 décembre **19h00** : **Veillée de Noël**
Vendredi 25 décembre..... **10h30** : **Messe du jour de Noël**
Dimanche 27 décembre 10h30 : Messe de la Sainte Famille
Vendredi 1^{er} janvier 2016..... 10h30 : Messe du Jour de l'an
Journée Mondiale de la Paix
Dimanche 3 janvier 2016..... 10h30 : Fête de l'Épiphanie



**« Gagne sur l'indifférence et remporte la paix »
est le thème développé par le Pape François dans son
message pour la 49^{ème} Journée mondiale de la paix,
le 1^{er} janvier 2016.**

L'indifférence par rapport aux plaies de notre temps est une des causes principales du manque de paix dans le monde.
L'indifférence aujourd'hui est souvent liée à plusieurs formes d'individualisme qui produisent isolement, ignorance, égoïsme et, donc, désengagement.

« Il est urgent de développer une culture de la légalité et d'éduquer au dialogue et à la coopération. La paix est possible à condition que les droits de tous soient reconnus, respectés, connus, et compris, en toute liberté et justice. »

Conseil pontifical Justice et Paix

Horaires des messes :

Samedi à 18h30

Dimanche à 10h30

Du mardi au vendredi à 9h au presbytère

Presbytère de Caudan :

Email : paroissecaudan@gmail.com



Permanence d'accueil :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi :

Le matin de 10h à 11h30

2, rue de la Libération - **Tél. :** 02 97 05 71 24

Site internet : www.paroisse-caudan.fr



Paroisse de
Caudan

www.paroisse-caudan.fr

Accueil

Informations

Agenda

Actualité

Histoire & Culture

Mouvements & Services

Galerie de photos

Nous contacter

Liens



RIONS UN PEU

☎ Le téléphone sonne au commissariat de police :

- Allô, dit un homme d'une voix haletante, venez vite au 48 rue de la Gare, un cambrioleur s'est introduit au domicile d'un champion de sumo.
- Vous êtes sans doute ce champion ?
- Non, je suis le cambrioleur. Et cette grosse brute, après m'avoir jeté à terre, s'est assise sur moi.



💬 En rentrant du travail, un jeune papa est accueilli par son épouse radieuse :

- Mon chéri, c'est formidable ! Notre bébé a dit ses premiers mots !
- Ah oui, répond le mari. Fantastique ! Qu'est-ce qu'il a dit ?
- Papa, répond la femme.
- Qu'il est mignon ! Et ça s'est passé quand ?
- Tout à l'heure, au zoo, devant la cage du gorille.

🏠 Dans une agence immobilière, le gérant questionne le nouveau vendeur :

- Quelles sont vos références ?
- En hiver, j'ai vendu des maisons au Groenland.
- En quoi est-ce plus difficile qu'ailleurs ?
- Il fallait vendre avant l'été, sinon tout était fondu !



LE CLOCHER

Bulletin paroissial n° 401	N° d'inscription commission paritaire 71211
Imp. Gérant	Jean-Louis RAZAFINDRAKOTO 2, rue de la Libération - 56 850 CAUDAN
Abonnement	1 an : (du 1 ^{er} février au 31 janvier) Tarif par distributeur(trice) : 12 Euros Tarif par la Poste : 18 Euros